

# PRÉRECRUTEMENTS: COMMENCER DÈS 2012 POUR MONTER EN PUISSANCE VITE

2 méthodes - cumulables - pour prérecruter:

- sur proposition du jury de CAPES-T, des candidats recalés peuvent être prérecrutés pour préparer à nouveau le concours, s'ils signent l'engagement décennal

- sur concours de prérecrutement disciplinaire aux niveaux L1, L2, L3 ou M1, ouvert à tous les titulaires du diplôme requis: étudiants, précaires, chômeurs, reconversion professionnelle

Eté 2016: concours de prérecrutement niveaux M1, L3, L2, L1

etc, etc tous les ans

Eté 2015: concours de prérecrutement niveaux M1, L3, L2, L1

Eté 2014: concours de prérecrutement, niveaux M1, L3, L2, L1

Eté 2013: concours de prérecrutement, niveaux M1, L3, L2, L1

Eté 2012: concours de prérecrutement à 4 niveaux:  
 \* M1 pour le CAPES-T 2013 (1 an);  
 \* L3 pour le CAPES-T 2014 (2 ans);  
 \* L2 pour le CAPES-t 2015 (3 ans);  
 \* L1 pour le CAPES-T 2016 (4 ans)  
 Effet financier: septembre 2012

CAPES-T 2016 alimenté par 5 flux de prérecrutés: redoublants + prérecrutés 2012, 2013, 2014 et 2015

Dès juin 2012, les jurys proposent une liste de recalés prérecrutables en vue du CAPES-T 2013 (effet financier: septembre 2012)

